REPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon en Michaille - 01200 VALSERHONE

☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

ARRETE DU PRESIDENT

N°26-AP039

Nature de l'acte : *5. Institutions et vie politique – 5.4 Délégation de fonction*

Objet : Délégation de fonction de la présidence de la Commission d'Appel d'Offres du 15 octobre 2026

Le Président de la Communauté de communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1414-2 et L. 5211-9,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26-DC063 du Conseil Communautaire du 29 avril 2026 portant élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

CONSIDERANT l'empêchement du Président pour assister à la Commission d'Appel d'Offres qui se réunira le 15 octobre 2026,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de déléguer la présidence de la Commission d'Appel d'Offres,

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation est donnée à Monsieur Christophe CROS, 5ème vice-président, sous le contrôle et la responsabilité de monsieur le Président, pour présider la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de communes Terre Valserhône qui se tiendra le 15 octobre 2026. A ce titre, l'intéressé est habilité à présider la séance, à signer le procès-verbal et tous documents s'y rapportant.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera télétransmis en préfecture, publié électroniquement et notifié à l'intéressé, ainsi qu'inscrit au registre des arrêtés de la Communauté de communes Terre Valserhône.

Fait à Valserhône, le 06 octobre 2026

Le Président,

Florian MOINE



L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, lequel peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon 184, rue Duguesclin – 69003 LYON ou www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Télétransmis le : - 7 OCT. 2026

Publié le : - 7 OCT. 2026

Notifié le

Signature de Monsieur Christophe CROS